

.....  
CABINET

.....  
SECRETARIAT GENERAL

.....  
DIRECTION DES BOURSES ET STAGES

.....  
N° 426 /2018/MESR/SG/DBS KK

Lomé, le 19 5 JUIL 2019

## COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche informe les candidats titulaires du baccalauréat deuxième partie de l'année 2019 ou 2018, âgés de 23 ans au plus, et désireux de poursuivre leurs études supérieures au Maroc, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature à la Direction des Bourses et Stages (DBS).

Pour être éligibles, les titulaires du baccalauréat deuxième partie de l'année 2019 ou 2018, doivent avoir obtenu la mention **bien et plus**. Les domaines d'études concernés par cette offre ainsi que la liste des établissements publics marocains d'enseignement supérieur sont à consulter sur le site web : <http://www.amci.ma/repf.pdf>

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes non légalisées :

- une lettre de motivation adressée à monsieur le ministre de l'enseignement;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une copie du certificat de nationalité ;
- une copie du relevé de notes du bac I ;
- une copie du relevé de notes du bac II.
- une copie de la carte d'identité nationale (s'il y en a)

Les dossiers de candidature sont déposés à la direction des bourses et stages **du mercredi 17 au vendredi 19 juillet 2019 à 17 heures.**

**NB : avoir un passeport en cours de validité serait vivement souhaité.**



**Prof. Koffi AKPAGANA**